



Expression libre des conseillers de l'opposition

Parue dans le journal municipal de mai 2022

Nous aussi nous aurions aimé participer à l'opération « Mai à vélo » mais ...

... comment se déplacer à vélo quand nos routes rurales restent si dangereuses pour les deux roues ?

... comment se déplacer à vélo quand nos routes pourtant charmantes (abstraction faite de déchets en tout genre jetés sur les bas côtés) sont tant dépourvues de haies pour nous abriter des éléments ?



Des efforts sont pourtant faits depuis quelques années pour développer les pistes cyclables, c'est incontestable. Mais c'est encore largement insuffisant pour engager les changements de comportement nécessaires. L'urgence climatique devrait nous pousser à aller plus vite et plus fort, et nos territoires ruraux périurbains restent très en retard sur ces aménagements. Il y aurait urgence à développer le vélo « utile », en plus du vélo « loisir ».

Depuis les premiers conseils municipaux de 2020, nous demandons régulièrement à mettre en œuvre un vrai maillage de voies partagées (vélo/engins agricoles) ainsi que des voies centrales banalisées (chaucidou) sur les principales traverses agglomérées. Certaines sections ont été ouvertes, mais elles demeurent encore insuffisantes pour une réelle continuité et une équité sur l'ensemble de la commune.

L'équité ne doit pas être oubliée dans les politiques locales. Autant de bus et d'infrastructures qu'en ville n'est pas tenable, mais pourquoi pas plus de bus, des Yelo Mobiles ou encore des pistes et voies cyclables vers les pôles de service (Aigrefeuille, La Jarrie...) ? Les projets de territoires en cours de révision doivent être l'occasion de revoir les offres et services : demandons des bus... demandons des Yelo... pour nous affranchir du pétrole !

La Rochelle a organisé des réunions publiques dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme intercommunal. Malgré nos alertes, il semble que l'Agglo ait abandonné l'idée d'intégrer la planification des projets d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolienne) dans le zonage réglementaire. Nous trouvons extraordinaire de réglementer la couleur ou la hauteur d'un muret et de ne rien prévoir pour une trentaine d'installations industrielles en campagne ! Certains maires et communes s'opposent à de telles installations anarchiques mais rien n'est fait ni préparé dans les faits ! Soyons vigilants à donner notre avis sur les enquêtes publiques qui auront lieu dans les mois !

A vous toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été en vous préservant des chaleurs et en préservant le bien commun qu'est l'eau !

Noëlle Dondin

Sylvain Chopin

Sabine Lacroix

François Petit

<http://www.smda-autrement.fr/>
<https://www.facebook.com/saintmedardautrement>

